



• GAB 44 •

Les Agriculteurs **BIO**  
de Loire-Atlantique

## **Lettre ouverte aux communes : vous pouvez agir pour soutenir le développement de la filière lait bio !**

Nozay, le 27/01/2022

Madame, Monsieur,

À l'image de l'agriculture biologique dans son ensemble, la filière lait biologique s'est structurée par à-coups au travers de différentes vagues de conversions entrecoupées de périodes de relative stabilité. La dernière vague date de 2016-2019. En France, nous avons doublé notre volume de lait produit en 4-5 ans pour passer de 600 millions à 1,2 milliard de litres de lait bio en 2021.

L'année 2021 a vu se conjuguer deux phénomènes majeurs. D'abord, l'arrivée des volumes de la fin de la vague de conversion 2016-2019. Ensuite, les pics de production de lait bio au printemps, déjà très marqués de base, ont été amplifiés cette année par l'effet météorologique. La conjugaison de ces deux facteurs s'est soldée par une surproduction ponctuelle.

Face à cette année 2021 exceptionnelle, de nombreux collecteurs ont incité à la réduction des volumes. Certains ont également stoppé les conversions.

Cette situation a comme conséquence immédiate la chute des prix payés aux producteurs. Au printemps, lorsque des difficultés se font sentir pour valoriser l'intégralité du lait bio sur les marchés bio, les opérateurs sont contraints de déclasser du lait vers le marché conventionnel (ce qui a lieu tous les printemps, mais qui est accentué en 2021). Ce déclassement induit une chute du prix payé aux fermes laitières bio.

La conversion réglementaire en élevage laitier biologique est programmée sur 18 à 24 mois. Nous savons d'expérience qu'une conversion réussie - du point de vue technique, économique et social - est une conversion anticipée et une conversion de long terme. Les producteurs conventionnels intéressés par une conversion vers l'AB ne doivent pas perdre leur motivation au prétexte que la filière envoie des signaux de modération des volumes en AB. Au contraire, il y a là une opportunité de travailler son projet de conversion sur la durée. Pour cela, le GAB 44 est présent pour accompagner tous les producteurs ayant des projets de conversion. Qu'ils concernent un engagement dit « réglementaire » dès demain ou dans 5 - 10 - 20 ans.

A l'heure de la réduction des volumes nous faisons également le constat d'un fort enjeu sur la transmissibilité des fermes laitières de l'ouest. 30 à 40% des fermes laitières de l'ouest présentent un enjeu transmission à horizon 5 - 10 ans. Le réseau bio consacre une importante partie de son énergie pour maintenir l'activité des fermes bio en bio. Cependant, la production peut parfois être réorientée lors d'un projet de transmission, faisant place à la végétalisation des élevages par exemple, à la

**Groupement des Agriculteurs  
Biologiques de Loire-Atlantique**

1 rue Marie Curie, 44170 NOZAY  
02-40-79-46-57  
accueil@gab44.org  
www.gab44.org



• GAB 44 •

Les Agriculteurs **BIO**  
de Loire-Atlantique

diversification des productions, voire à l'arrêt des activités d'élevage. Nous devons tenir compte de cette mutation des modèles de production dans notre vision globale de la filière longue.

La filière laitière biologique ne dispose pas, à la différence de la filière conventionnelle, de moyen de régulation des marchés (stocks de matière grasse, subventions aux filières...) accompagné par l'Etat. La filière lait bio est basée sur un modèle très libéral, défini par les besoins du marché et la consommation, d'autant plus avec la récente levée des aides au maintien à l'AB. Cette absence de soutien au développement est en dissonance totale avec les objectifs de surfaces en bio fixés au niveau national et européen, avec les objectifs d'entrée des produits biologiques dans la restauration hors domicile et commerciale et avec les objectifs propres aux plans de développement de filière (France Terre de Lait).

Avec la loi EGALIM (20 % minimum de produits bio au 01/01/2022 en restauration collective), les produits laitiers bio ont toute leur place pour atteindre cet objectif. C'est dans ce cadre que nous vous sollicitons à accroître vos achats de matières premières en agriculture biologique. Cette politique va améliorer la qualité de l'eau, des sols, augmenter la biodiversité, avoir un impact sur le climat, favoriser la création d'emplois sur vos territoires... Déjà des collectivités ont enclenché le pas.

N'hésitez pas à vous rapprocher du GAB 44 pour vous accompagner dans vos démarches de recherche de matières premières locales.

L'agriculture biologique est et va rester longtemps le modèle agricole le plus exigeant d'Europe (aucun intrant chimique de synthèse et sans OGM) en matière de santé, d'environnement, de biodiversité, de climat, encadré par un texte européen et contrôlé par des certificateurs indépendants. Une étude de Greenpeace et une tribune de médecins montrent l'intérêt de l'agriculture biologique.

Les membres de la « Commission Lait » du GAB 44

Contact GAB 44 :

02 40 79 46 57 – [accueil@gab44.org](mailto:accueil@gab44.org)

**Groupement des Agriculteurs  
Biologiques de Loire-Atlantique**

1 rue Marie Curie, 44170 NOZAY  
02-40-79-46-57  
[accueil@gab44.org](mailto:accueil@gab44.org)  
[www.gab44.org](http://www.gab44.org)